

www.tourisme-vignoble-bastides.com

Autres fiches RANDO TARN téléchargeables sur :

À 2 km à l'ouest de Castelnaud-de-Montmiral, la base de loisirs Vère-Grésigne comprend un plan d'eau de 7 hectares sur lequel la pratique des sports nautiques (canôe, barque et pédalo) est possible. La baignade est surveillée pendant la saison estivale avec, pour les plus aventureux, la présence d'un toboggan aquatique. Pour les adeptes de loisirs plus terriens, on peut pratiquer le tennis, le minigolf, le volley-ball, le VTT, la pêche et s'adonner aux joies d'un pique-nique et d'un barbecue.

Bon à savoir

**OFFICE DE TOURISME
 BASTIDES ET VIGNOBLE DU GALLIAC**
 Accueil de Castelnaud-de-Montmiral
 Place des Arcades
 81140 Castelnaud-de-Montmiral
Tél. : 00 33 (0) 805 400 828
 info@galliac-bastides.com

DESTINATIONS TARNaises
ESPACE RANDOS
 14 rue Timbal - Hôtel Raynès - 81000 ALBI
Tél. : 05 63 47 73 06
 www.randonnee-tarn.com
 info@rando-tarn.com



RANDO TARN

Sentier du Château de Lagarde

Castelnaud-de-Montmiral



En pays Montmiralais

Le sentier de randonnée débute au pied de Castelnaud-de-Montmiral dont le nom provient de Castelnou pour château neuf et mon mirailh pour désigner un mont. Le village se dresse sur un promontoire en avancée de la chaîne des coteaux longeant la rive gauche de la Vère. Cette position, permettant de surveiller l'amont et l'aval d'une grande partie du bassin de la rivière, convenait parfaitement à un château et à un village au Moyen Âge. Longeant rivières, cultures et prairies, franchissant des ruisseaux, l'itinéraire mènera le randonneur jusqu'à la base de loisirs Vère-Grésigne.

Départ
 Parking du Pradel

3h30 **12,5km**

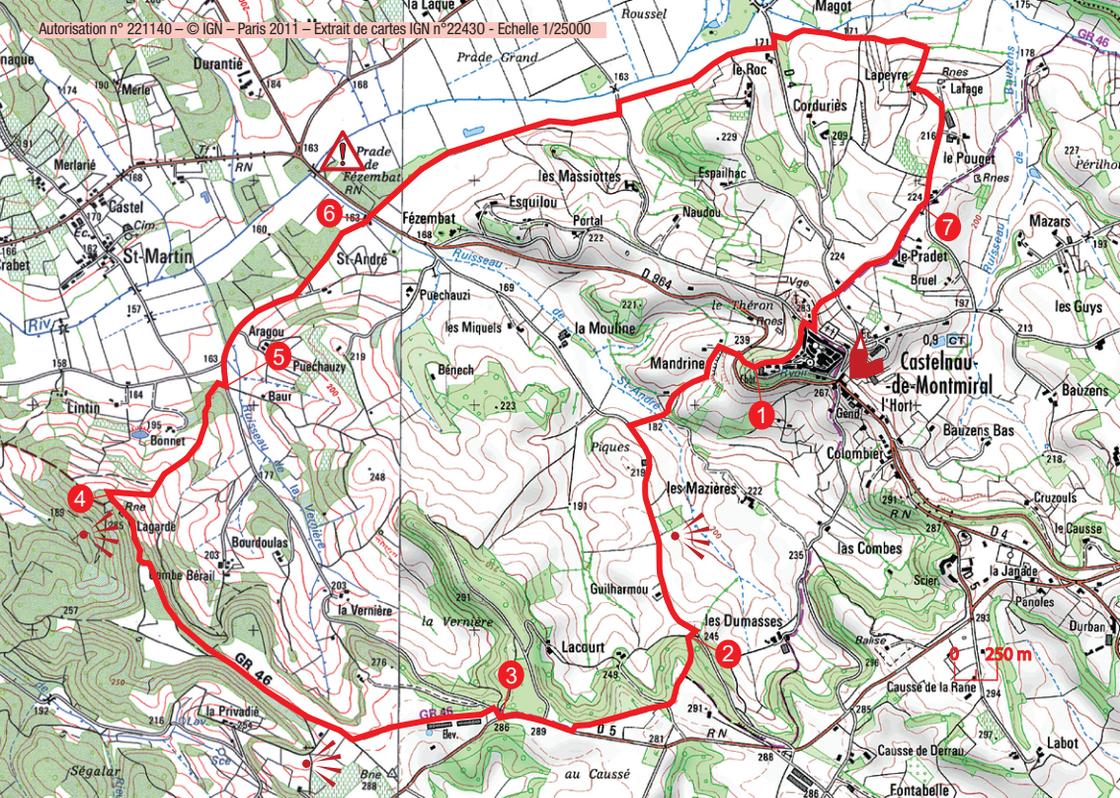
Sentier du Château de Lagarde →

Alt min 163 m **Alt max** 289 m

Niveau : moyen

CODE DE BALISAGE

- BONNE DIRECTION
- CHANGEMENT DE DIRECTION
- MAUVAISE DIRECTION



- 1** Au parking du Pradel, derrière la salle des fêtes, longer les remparts sur 200m puis descendre à gauche par un chemin. Traverser la D 964 (**prudence !**) puis tourner à gauche. Marcher sur 50 m, puis bifurquer sur le chemin à droite. Continuer tout droit jusqu'à une intersection de routes. Aller à gauche (**vue sur Castelnaud-de-Montmiral** à gauche ◀◀).
- 2** S'engager à droite sur un layon forestier qui grimpe dans un sous-bois de chênes. Aux embranchements, d'abord avec des chemins, puis avec une route, continuer tout droit. À la D 5, prendre à droite et parvenir à un croisement.
- 3** Aller à droite direction Magarié, la Vernière, puis de suite à gauche sur un chemin. Longer des bâtiments agricoles situés à gauche. À une intersection de chemins, tourner à droite ◀◀. À une patte d'oie, aller à droite. Devant le portail d'une maison à Lagarde, descendre à droite sur le layon marqué par un panneau routier blanc cerclé de rouge (bien refermer la clôture électrique) (**point de vue sur la vallée de la Vère** ◀◀). Marcher en bordure de prairies.
- 4** À l'intersection de sentiers, laisser le GR® 46 qui part à gauche et prendre à droite. Longer des clôtures, puis descendre en épingle à droite. Laisser un premier chemin à gauche. Tourner
- 5** A la route, tourner à gauche. Au carrefour à droite. Passer devant Trifyl. Le dépasser et, de suite aller à gauche dans le pré. Entrer dans la base de loisirs par une sente qui amène face au lac. Tourner à droite, le longer. Ignorer un chemin à gauche entre les lacs. Poursuivre tout droit en longeant le 2ième lac pour rejoindre une chicane. Sortir, sur la route oblique à gauche.
- 6** Traverser la D 964 (**prudence!** ⚠) et continuer tout droit sur un chemin. À la route, tourner à gauche puis de suite à droite sur un chemin. À la route suivante, aller de nouveau à gauche pour prendre également de suite à droite un chemin. À Lapeyre, suivre à gauche un chemin qui devient route ; arriver à une intersection.
- 7** Bifurquer à droite (GR® 46). Au croisement avec la D 4, monter en face sur un chemin en herbe, puis rejoindre à droite **Castelnaud-de-Montmiral** ▶

RANDONNER, C'EST AUSSI PRÉVOIR UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ (CHAUSSURES, VÊTEMENTS, EAU...) ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT DU SENTIER